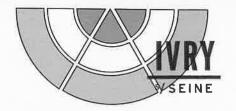
PM/SS



Arrêtés municipaux CIRCULATION ET STATIONNEMENT EXTRAIT DU REGISTRE

RUE DU QUARTIER PARISIEN (V.C)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue du Quartier Parisien par la société GFIBAT – 6 allée des Iris – 93360 Neuilly Plaisance, agissant pour le compte de M. et Mme Bazin – 18 rue du Quartier Parisien – 94200 Ivry-sur-Seine (ravalement),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publique,

ARRETE

ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue du Quartier Parisien <u>au droit des n^{os}16 et 18</u> à compter du 19 juin 2023 à 8 heures jusqu'au 7 juillet 2023 à 19 heures :

- · Neutralisation du stationnement,
- Neutralisation du trottoir : les piétons seront déviés sur les stationnements neutralisés à cet effet,
- Limitation de vitesse à 30 km/h (pour rappel).

ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- RATP,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société GFIBAT 6 allée des Iris 93360 Neuilly Plaisance.

FAIT EN MAIRIE, LE 0 1 JUIN 2073

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Et par délégation Clément Pecqueux Adjoint au Maire

PUBLIE SUR Ivry94.fr 0 2 JUIN 2023

Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE

Pour le Maire, Le Directeur des Espaces Publics

François Presset